

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	6 116 000 \$
Virements réglementaires et autres	(2 392 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(812 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(240 000) \$
Récupération d'impôts	216 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	596 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	240 000 \$
Alimentation RRE	(1 283 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 440 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

808 887 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

240 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	82 264 \$	0,46 \$	0,46 \$
	Épargne et placement	99 933 \$	0,46 \$	0,46 \$
	Fonds	39 629 \$	0,46 \$	0,46 \$
	Prêts et marges de crédit	171 580 \$	0,46 \$	0,46 \$
	Assurances ³	172 752 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	242 729 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	